

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2023
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Publiée en application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

❖ **Finances et Ressources Humaines**

Délibération n°2023-08

Versement avant l'approbation du budget 2023 d'un acompte de 20 000 euros à l'établissement public autonome « CCAS » de la subvention d'équilibre 2023.

Vote : a pris acte.

Délibération n°2023-09

Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022.

Vote : approuvé par 23 voix pour et 6 abstentions (M. Moussu, M. Dréan, M. Labarre, M. Lécureuil, Mme Péresse, Mme Delerue).

Délibération n°2023-10

Vote des taux d'imposition 2023.

Vote : approuvé par 18 voix pour et 11 abstentions (Mme Fourage, M. Le Coz, Mme Brizard, M. Moussu, M. Dréan, M. Labarre, M. Lécureuil, Mme Péresse, Mme Delerue, M. Michenot, Mme Paquet).

Délibération n°2023-11

Modification des autorisations de programme / crédits de paiement (AP/CP) pour l'année 2023.

Vote : approuvée par 21 voix pour et 8 abstentions (M. Moussu, M. Dréan, M. Labarre, M. Lécureuil, Mme Péresse, Mme Delerue, M. Michenot, Mme Paquet).

Délibération n°2023-12

Diminution de l'indemnité de fonction versée aux élus.

Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-13

Adoption du budget primitif 2023.

Vote : approuvée par 21 voix pour et 8 contre (M. Moussu, M. Dréan, M. Labarre, M. Lécureuil, Mme Péresse, Mme Delerue, M. Michenot, Mme Paquet).

Délibération n°2023-14

Adoption du montant révisé de l'attribution de compensation pour 2023 et 2024.

Vote : approuvée à l'unanimité.

❖ **Subventions**

Délibération n°2023-15

Avenant à la convention d'éco-pâturage.

Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-16

Attribution des subventions de fonctionnement sans convention aux associations.

Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-17

Avenant à la convention de subvention de la section musique de l'Amicale Laïque du Pellerin.

Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-18

Attribution des subventions de projet sans convention aux associations.

Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-19

Avenant à la convention de subvention de l'association Les Journées de la BD.

Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-20

Attribution d'une subvention de projet par convention à l'association The Serious Road Trip.

Vote : approuvée par 27 voix pour et 2 abstentions (M. Lécureuil et M. Moussu).

Délibération n°2023-21

Attribution d'une subvention de projet par convention à l'ALP pour Fort Cassin.

Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-22

Attribution d'une subvention de projet par convention à l'association Image'in.

Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-23

Attribution d'une subvention de projet par convention à l'association FCBL.

Vote : approuvé par 24 voix pour et 5 abstentions (M. Goupil, Mme Lallemand, Mme Fourage, M. Labarre et Mme Péresse).

Délibération n°2023-24

Attribution des subventions d'équipement aux associations.

Vote : approuvée à l'unanimité.

❖ **Petite enfance - Enfance - Jeunesse**

Délibération n°2023-25

Approbation de la convention d'objectifs et de financement avec l'association des FRANCAS pour la gestion des accueils de loisirs pendant l'été 2023.

Vote : approuvée à l'unanimité.

❖ **Urbanisme**

Délibération n°2023-26

Secteur Château Sourdille – Parcelles cadastrées AA559 et AA536 : modification des Programmes d'Action Foncière Habitat en Réserves foncières métropolitaines.

Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-27

Secteur Château-Sourdille : abrogation de la délibération n°2019-21 du 04/02/2019 portant cession de biens acquis par voie de préemption par Nantes Métropole au profit du Groupe CIF.

Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-28

Pôle Sportif - Versement d'une indemnité d'éviction à l'exploitant agricole.

Vote : approuvée à l'unanimité.

Le Maire

François BRILLAUD de LAUJARDIÈRE